90

Caractéristiques

- autoportant jusqu'à 3,00 m, uniquement posé au niveau du mur
- Lumières encastrée, ouverture de révision
- Utilisation en intérieur - climat normal avec pièces humides
- Écologique et durable - ecobau

Attestation VKF AEAI

N° AEAI	**26291**	EI 60 RF1	2x 20 mm, ca. 34,6 kg/m²
	27061	EI 90 RF1	2x 20 mm, ca. 34,6 kg/m²

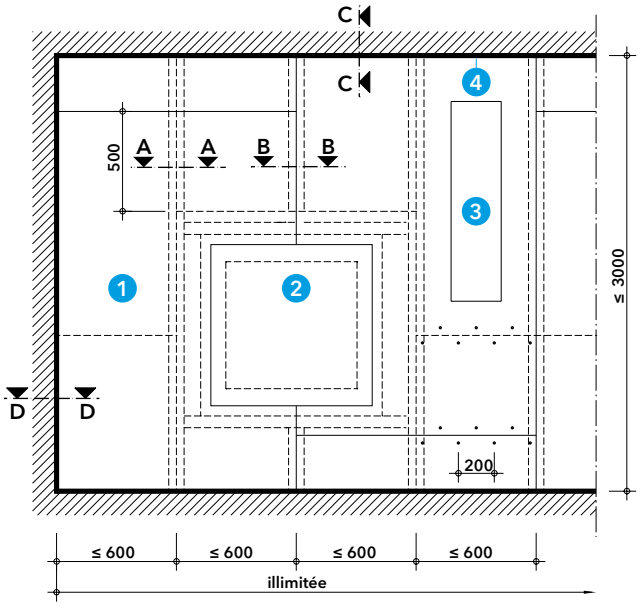

Remarques générales

La construction 120.67 est créée à base de plaques PROMAXON® -Typ A spécialement fabriquées pour la Suisse.
Dimensionnement statique des profilés en acier sur demande.
Les joints éventuels entre les bords et les panneaux doivent être enduits avec du mastic de Promat. Des bandes de tissu disponibles dans le commerce peuvent être utilisées comme armature.

vue de dessous

Il est possible d'intégrer des éléments encastrés tels que des ouvertures de révision ou des lampes encastrées.

1. Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
2. l'ouverture de révision
3. Luminaire encastré
4. Promat®-Ready Mix PRO mastic prêt à l'emploi ou Promat®-Filler PRO

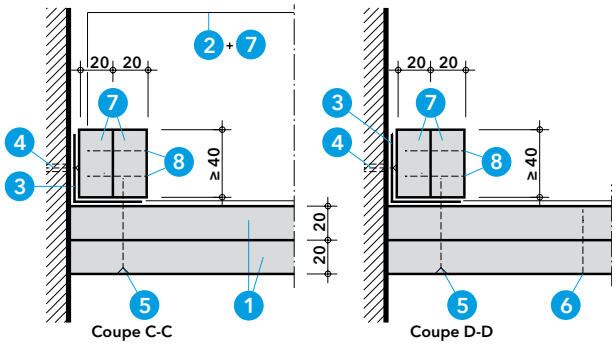

Détail A - raccordement au cloison

Les poutres de grande portée sont placées sur des cornière en acier qui doivent être dimensionnés selon la statique (section C-C) et recouverts sur le dessus de bandes PROMAXON®.
Les panneaux sont également vissés dans une cornière en acier au niveau de la section de raccordement D-D de la paroi frontale, ou bien une poutre de grande portée peut également être installée directement le long du cloison. Les deux couches de panneaux doivent être vissées ou serrées ensemble.

1. Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
2. Poutre de grande portée CW 150-06
3. Cornière en acier ≥ 40/40 x 1.0 mm, selon statique
4. Cheville en plastique Ø 8 mm avec vis et rondelle, entraxe ≈ 500 mm
5. Vis Promat® 4624, 3.5 × 55 pour profil CW, entraxe ≈ 200 mm
6. Vis Promat® 4622, 3.5 × 35 joint de plaque, entraxe ≈ 200 mm
   ou agrafes en fil d'acier l = 38 mm, entraxe ≈ 100 mm
7. Bandes PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
8. Agrafes en fil d'acier l = 38 mm, entraxe ≈ 250 mm ou
   vis Promat® 4622 3.5 × 35 mm, entraxe ≈ 300 mm

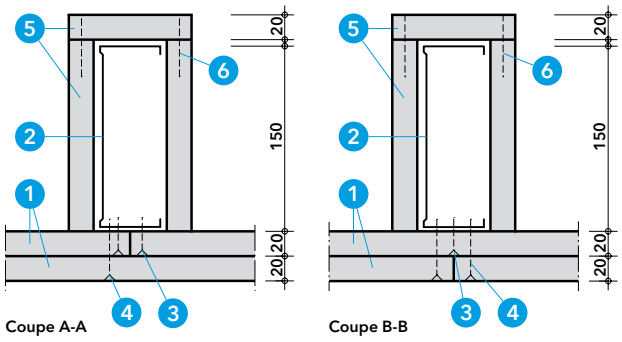

Détail B - poutre de grande portée

Les poutres de grande portée sont dotés d'un habillage en forme de U à base de bandes PROMAXON® qui sont placées par le haut (sans assemblage vissé) sur les poutres de de grande portée. En cas d'exposition au feu par le bas seulement, cet habillage peut être supprimé.
La première et la deuxième couche des plaques PROMAXON® sont vissées par le bas dans les poutres de grande portée. La deuxième couche de la plaque doit être décalée de la moitié d'une largeur de plaque, d'environ 500 mm dans le sens longitudinal.

1. Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
2. Poutre de grande portée CW 150-06
3. Vis Promat® 4624, 3.5 × 35 pour profil CW, entraxe ≈ 200 mm
4. Vis Promat® 4624, 3.5 × 55 pour profil CW, entraxe ≈ 200 mm
5. Bandes PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
6. Agrafes en fil d'acier l = 50 mm, entraxe ≈ 250 mm ou
   vis Promat® 4622 3.5 × 55 mm, entraxe≈ 300 mm

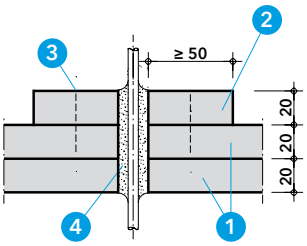

Détail C - passage d'un câble

Des conduits électriques individuels peuvent être passés par le plafond. Au-dessus du plafond suspendu, une doublure de bandes PROMAXON® Type A doit être appliquée. L'étanchéité du câble se fait avec du mastic coupe-feu PROMASEAL®-AG.

1. Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
2. Bandes PROMAXON®-Typ A, é ≥ 20 mm
3. Vis Promat® 4622, 3.5 × 35 joint de plaque, entraxe ≈ 200 mm ou agrafes en fil d'acier l = 38 mm, entraxe ≈ 100 mm
4. mastic coupe-feu PROMASEAL®-AG

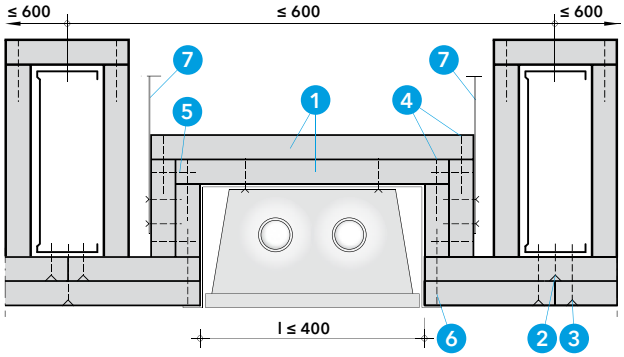

Détail D - luminaire encastré

Des lampes à encastrer présentant des dimensions maximales de 1600 mm x 400 mm peuvent être intégrées dans le faux-plafond. Avec des découpes > 0,20 m² dans le plafond, les carters des lampes fabriqués de bandes de plaques PROMAXON® Type A doivent être suspendus avec des fers à fentes à encoches; écart entre les suspensions ≤ 500 mm.

1. Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
2. Vis Promat® 4624, 3.5 × 35 pour profil CW, entraxe ≈ 200 mm
3. Vis Promat® 4624, 3.5 × 55 pour profil CW, entraxe ≈ 200 mm
4. Agrafes en fil d'acier l = 50 mm, entraxe ≈ 250 mm ou vis Promat® 4622, 3.5 × 55 mm, entraxe ≈ 300 mm
5. Agrafes en fil d'acier l = 38 mm, entraxe ≈ 250 mm ou vis Promat® 4622, 3.5 × 35 mm, entraxe ≈ 300 mm
6. Agrafes en fil d'acier l = 63 mm, entraxe≈ 100 mm ou vis Promat® 4623, 4.2 × 75 mm, entraxe ≈ 200 mm
7. Fer à fentes à encoches, charge ≤ 9 N/mm² avec exposition au feu depuis le haut

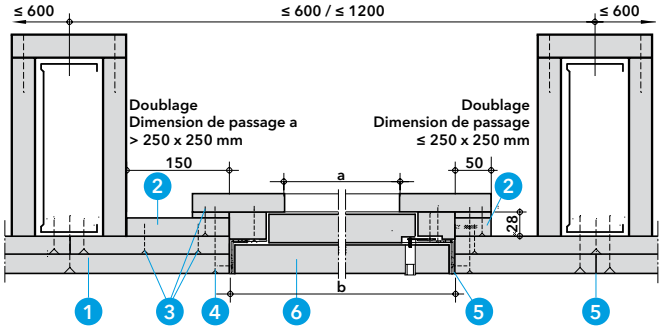

Détail E - ouverture de révision

Pour le montage de trappe de révision Universal Promat®, type C, des bandes de plaque PROMAXON® Type A doublées doivent être montées autour de la partie supérieure de la découpe.
Pour une installation encastrée, un doublement de 28 mm est nécessaire, des bandes de doublement supplémentaires sont disponibles selon les instructions d'installation de l'ouverture de révision Promat®.
Il faut impérativement respecter les entraxes requis entre les profilés de plafond, monter le cas échéant des profilés supplémentaires et des suspentes. Le tableau suivant contient les dimensions standards des trappes de révision Promat® Universal de type C (dimensions intermédiaires sur demande).

1. Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A, ép. ≥ 20 mm
2. Bandes PROMAXON®-Typ A, é ≥ 20 mm
3. Agrafes en fil d'acier l = 38 mm, entraxe ≈ 250 mm ou vis Promat® 4622 3.5 × 35 mm, entraxe ≈ 300 mm
4. Agrafes en fil d'acier l = 63 mm, entraxe≈ 100 mm ou vis Promat® 4623, 4.2 × 75 mm, entraxe ≈ 200 mm
5. Promat®-Ready Mix PRO mastic prêt à l'emploi ou Promat®-Filler PRO
6. Trappe de révision Universal Promat®, type C - EI 90

trappe de révision Universal Promat®, type C

Dimension extérieure du cadre **b**	Dimension de passage **a**	Doublage **PROMAXON® Typ A, l x é**
400 x 400 mm	250 x 250 mm	50 x 18 mm
500 x 500 mm	350 x 350 mm	150 x 18 mm
600 x 600 mm	450 x 450 mm	150 x 18 mm
700 x 700 mm	550 x 550 mm	150 x 18 mm
800 x 800 mm	650 x 650 mm	150 x 18 mm

Instructions spéciales

Sur demande, notre service technique peut vous fournir des détails sur le raccordement à des cloisons de séparation légères, sur les éclairages ronds encastrés, les éclairages en saillie, les clapets d'aération, le changement du sens de montage (entrée du couloir) ainsi que les changements de hauteur.
En cas d'exigences supplémentaires relatives à la construction (p. ex. isolation phonique et thermique, humidité), veuillez vous adresser à notre service technique.

En cas d'incendie, les personnes doivent pouvoir quitter le bâtiment rapidement et sûrement. Les pompiers doivent pouvoir accéder à toutes les parties du bâtiment pour sauver des vies humaines et procéder aux opérations d'extinction de l'incendie.

Les passages de sauvetage et issues de secours doivent donc répondre à des exigences particulièrement strictes en matière de protection contre l'incendie. Surtout dans de tels corridors, les installations (câbles électriques et tuyaux) en matériaux combustibles sont souvent posées au-dessous de la dalle brute. En cas d'incendie de ces installations, par ex. suite à un court-circuit, la voie d'évacuation serait rapidement inutilisable en raison de la formation importante de feu et de fumée.

Les installations doivent donc être séparées par un faux-plafond indépendant comme élément de cloisonnement vis-à-vis de la charge d'incendie venant du haut.

Faux-plafond non indépendant (classe AEAI 233)

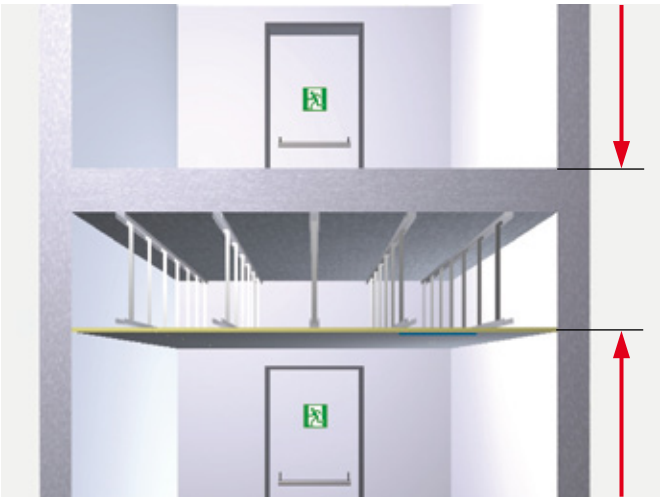

Le faux-plafond est évalué et homologué avec le plafond se trouvant au-dessus. Dans le vide d'air du plafond, aucune installation non présente lors du contrôle ne peut être installée. Le vide d'air du plafond ne représente pas un compartiment coupe-feu en lui-même. L'ensemble plafond/faux-plafond constitue toujours le compartiment coupe-feu.
Résistance au feu de ces plafonds : REI (R, RE).

Compartiment coupe-feu

Faux-plafond indépendant (classe AEAI 234)

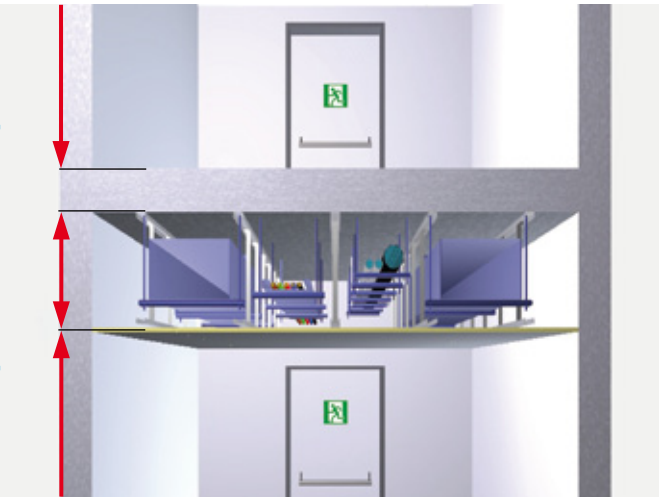

Le sous-plafond indépendant est évalué et homologué comme composant formant un compartiment coupe-feu. Le vide d'air du plafond peut accueillir tout type d'installations. Le vide d'air du plafond forme un compartiment coupe-feu propre. Les installations ne doivent pas exercer une charge sur le plafond en cas d'endommagement.
Résistance au feu de ces plafonds : EI.

Parties de construction	Classification selon l'AEAI	Classification selon EN 13501-2
Éléments porteurs	F	R
Éléments porteurs ayant une fonction de compartimentage	F	REI
Éléments non porteurs ayant une fonction de compartimentage	F	EI
fermetures étanches à la fumée et aux flammes	R	E
Clapets coupe-feu	K	EI-S
Obturations	S	EI

R (Résistance)
E (Etachéité)
I (Isolation thermique)

Il convient de respecter toutes les normes et directives applicables pour la fabrication et le montage des constructions suivantes.
Ceci vaut également pour la protection anticorrosion des éléments en acier.